

Réduire la distance d'arrêt.

Favoriser la convivialité entre les usagers.

Réduire les nuisances.

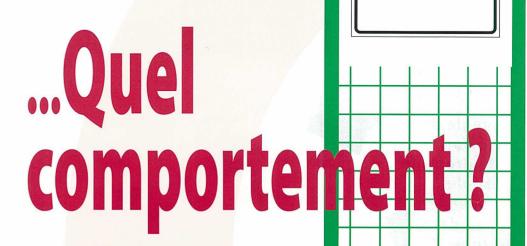
Pour:

moins de danger moins d'accidents moins de trafic moins de bruit moins de stress



direction des travaux direction de la sécurité publique

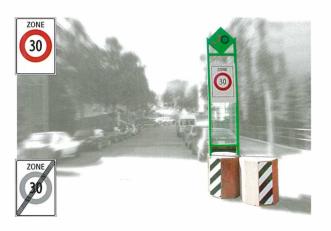
Lois...
Règles...
Bon sens...
Courtoisie...



ZONE



Le signal "zone 30" désigne des routes situées dans des quartiers ou des lotissements où la vitesse est limitée à 30 km/h. La fin de zone est signalée par le panneau "fin de zone 30".



Dans les zones 30, le renoncement aux passages pour piétons a pour but de permettre à ces usagers de traverser la chaussée où bon leur semble...



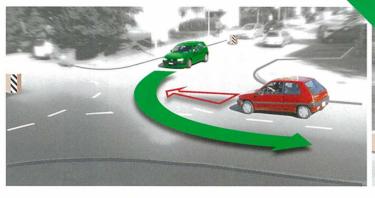
Les automobilistes circuleront de manière particulièrement prudente et prévenante. Ils faciliteront aux piétons la traversée de la chaussée.



...le droit de **prio- rité des véhicules**subsiste néanmoins.
Les piétons traverseront la chaussée
avec toute la **pru- dence** nécessaire.



La règle de la **priorité de droite** s'applique généralement dans les zones 30





Lorsque des passages pour piétons subsistent, notamment à proximité d'une école ou d'un home, le piéton est tenu de les emprunter.